

COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration des PPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
Association québécoise des fruits et légumes
Coordonnateur Table filière pomme

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's

12 septembre 2017

PRIX MINIMUM DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2017

Décision du comité de prix du **11 septembre 2017** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, **de maintenir** le prix des premières variétés tardives **sauf pour la Cortland** et d'établir le prix de la variété **Ambrosia**, les changements sont indiqués ci-dessous en caractère gras :

Date	Sunrise, Lobo, Paulared, Ginger Gold (minot : 42 lb)	McIntosh, Spartan Empire, Gala, Rouge Délicieuse - Jaune Délicieuse et autres (minot : 42 lb)	Cortland (minot: 42 lb)	Ambrosia (minot: 42 lb)	Honeycrisp (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$	S : 18,00 \$ C : 20,00 \$	S : 18,00 \$ C : 25,00 \$	S : \$ 40,00 C : \$ 55,00

Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus et **le prix des pommes destinées en sac s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ½ pouces.**

*** Spécifications pour la Honeycrisp**

- Calibre minimal : 2 ¾ pouces (70 mm) en cellule ou **2 ½ pouces (63,5 mm) en sac**
- Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire
- Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit

S: Sac

C: cellule

PROMOTIONS CIBLÉES (sans complément de prix)

À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise en sac ou en cellule.
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires) - (sans complément de prix)	
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en vrac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (cellule et sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais suite au classement réel, excluant le déclassement. Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en sac ou en cellule.

APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTIONS CIBLÉES

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante :

Un rabais sera alloué pour les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle par variété ciblée au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et/ou en cellule par variété ciblée pour chacun des mois (selon la période identifiée dans le tableau précédent). Les emballeurs devront conserver la preuve des promotions ciblées ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

**Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies
Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland**

	Prix
À compter du début de l'écoulement	11,20 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po. et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.	

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra **le lundi 25 septembre 2017 dès 20 h par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et **des prix des variétés tardives**.

CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2017



Le 11 septembre 2017, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont décidé de **devancer la date de mise en marché pour la variété GALA du 27 au 20 septembre**, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi.

JUILLET		05	12	19	26
			Jaune transp. Lodi	Jaune transparente	Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive
AOÛT	02	09	16	23	30
	Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive	Vista Bella Jersey Mac ** Rouge hâtive Melba	Jersey Mac Melba	Jersey Mac Melba Sunrise N Paulared**	Sunrise N Paulared Jersey Mac
SEPTEMBRE		06	13	20	27
		Paulared Lobo ** Ginger Gold N Sunrise N	Paulared Lobo Ginger Gold N Sunrise N	Paulared Lobo Gala N Ginger Gold N McIntosh **	Paulared Lobo McIntosh Gala N Ginger Gold N Honeycrisp N Spartan
OCTOBRE		04	11	18	25
		Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Cortland Jaune délicateuse	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse

** Quantité limitée

N : nouvelle variété

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **SUNRISE** perdront des points de mérite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non-respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés**.

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

Suite au projet pilote des dernières années, la nouvelle Convention de mise en marché avec l'AEPQ intègre une nouvelle catégorie de pommes destinées à l'état frais soit les pommes de catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C.

Le 14 août 2017, le comité a décidé d'établir le prix minimum à 10 \$/minot et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

PRIX MINIMUM DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION - RÉCOLTE 2017

Décision du **6 septembre 2017** du comité de prix de la pomme destinée à la transformation. Les ajouts sont inscrits en caractère gras.

DATE	POMMES À JUS	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,0675 \$ la livre ou 2,835 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives 0,063 \$ la livre ou 2,65 \$ le minot de 42 livres pour le premier 35 000 000 livres après le comité de prix se réunira de nouveau pour établir un nouveau prix pour l'excédent si nécessaire	Tardives 0,12 \$ la livre ou 5,04 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage et légèrement grêlées) 0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (75 % ou moins de pommes grêlées) 0,0925 \$ la livre ou 3,89 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement ou sévèrement grêlées à plus de 75 %)	Tardives 0,12 \$ la livre ou 5,04 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage et légèrement grêlées) 0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (75 % ou moins de pommes grêlées) 0,0925 \$ la livre ou 3,89 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement ou sévèrement grêlées à plus de 75 %)

Les PPQ et les transformateurs demandent que les pommes livrées soient de qualité sinon, le transformateur se réserve le droit de refuser le produit.

LISTE DES AGENTS AUTORISÉS EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2017

Nous vous transmettons la liste d'agents autorisés en date du **12 septembre** pour la saison de commercialisation 2017-2018.

Daniel Ruel, agr
Les Producteurs de pommes du Québec
Page 3 de 3

Agents autorisés (Producteur-Emballeur)

FRUITS ET LEGUMES RG INC. 29, Lamartine Est L'Islet (secteur St- Eugène) GOR 1X0 418 247-5478	J.+L. FAILLE SENC 2635, route 202 Franklin-Centre JOS 1E0 450 827-2456	LA FRUITERIAIE INC. 501, rue Principale Rougemont JOL 1M0 450 469-3842	MAISON DE LA POMME INC. 32, route 237 Nord Frelighsburg J0J 1C0 450 298-5275	POMI INC. 825, rang Welsh Franklin Centre JOS 1E0 450 827-2267	POMMES ENDERLE INC. 514, James Fisher Hemmingford JOL 1H0 450 247-2463
ROY DE LA POMME ENR. 1020, Avenue St- Jean-de-la-Lande St-Georges de Beauce G5Z 0M2 418 227-3633	VERGER BLEUETIÈRE 235 5, route 235 Ange-Gardien J0E 1E0 450 293-6115	VERGER DES BOIS- FRANCS INC. 304, route 116 Est Princeville G6L 4K6 819 364-5783	VERGER DES HORIZONS INC. 67, rue St-Louis Warwick J0A 1M0 819 358-2790	VERGER MAÏA INC. 2530, rue Principale St-Joseph-du-Lac J0N 1M0 450 623-0927	VERGER ROGER COTE INC. 785, rue Principale Rougemont JOL 1M0 450 469-2997
VERGERS ARCHAMBAULT SENC 1140, rang Papineau St-Paul-d'Abbotsford J0E 1A0 450 379-5838	VERGERS CATAPHARD & FILS INC. 1802, rue Principale St-Joseph-du-Lac J0N 1M0 450 623-6783	VERGERS LAMARCHE INC. 175, Montée du Village St-Joseph-du-Lac J0N 1M0 450 623-0695	VERGERS M. TROTTIER (3966682 CANADA INC.) 21, montée McCole St-Joseph-du-Lac J0N 1M0 450 623-4676	VERGERS RÉMILLARD INC.(LES) 3185, rang Lemieux Franklin JOS 1E0 450 826-3751	

Agents autorisés (Emballeur)

9050-3665 QUÉBEC INC. (GUERTIN & ALIX) 313, rue McIntosh Rougemont JOL 1M0 450 947-0555	JEAN-YVES BOILEAU & FILS (2006) INC. 355, route 202 Havelock JOS 2C0 450 826-4222	NATURPAC 105, rue de la Pommeraiie St-Joseph-du-Lac J0N 1M0 450 473-3750	VERGER HAMEL DISTRIBUTION INC. 2050, rang Papineau St-Paul-d'Abbotsford J0E 1A0 450 379-5287	VERGER PAUL JODOIN INC. 3333, rang du Cordon St-Jean-Baptiste JOL 2B0 450 467-4744	VERGERS ST-PAUL INC. 195, rue Principale Est St-Paul-d'Abbotsford J0E 1A0 450 379-9769
--	--	--	---	--	--

Agents autorisés (Producteur qui emballe seulement sa production)

9094-0875 QUÉBEC INC. (Khaled Saab) 2650, boul Gouin ouest Montréal H3M 1B4 514 322-5755	FERME DENIS ET FRERES SENC 10524, rang de la Fresnière Mirabel J7N 2R9 450 258-4324	FERME FERNAND DROUIN 2912, chemin Royal Ste-Famille I.O. G0A 3P0 418 829-2501	FERMES POMMIX SENC (LES) 1288, rue Principale St-Joseph-du-Lac J0N 1M0 450 623-0861	POLYCULTURE PLANTE (1987) INC. 8684, chemin Royal Ste-Pétronille, I.O. G0A 4C0 418 828-9603	VERGER GAUDREAU 1304, Bellevue Ouest Cap-Saint-Ignace GOR 1H0 418 246-5607
VERGER JOANNETTE 166, rue du Parc St-Joseph-du-Lac J0N 1M0 514 436-3527	VERGERS GUINDON & FILS INC. 2454, rue Principale St-Joseph-du-Lac J0N 1M0 450 430-8002	VERGERS POMIBEC INC. (LES) 1149, chemin Pollica Franklin JOS 1E0 450 827-2808			

Agents autorisés (Acheteur)

9054-2291 QUEBEC INC (Francis Lavoie)
120, de la Montagne
Rougemont
JOL 1M0
450 469-3894

A. LASSONDE INC.
170, 5e avenue
Rougemont
JOL 1M0
450 469-4926

ABBAYE DE ST-BENOIT DU LAC
1, Principale
St-Benoit du Lac
JOB 2M0
819 843-4080

BISCUITS LECLERC
91, rue de
Rotterdam
Saint-Augustin
G3A 1T1
418 878-4790

BRISEBOIS JACQUES
8856, rang de la
Fresnière
Mirabel
J7N 2R9
450 258-2579

CIDRERIE MICHEL JODOIN INC
1130, Petite Caroline
Rougemont
JOL 1M0
450 469-2676

CIDRERIE MILTON
5, route 137
Ste-Cécile-de-Milton
JOE 2C0
450 378-3484

COURTAGE BLAIR BROKERAGE LTD
1500, route 202
Franklin Centre
JOS 1E0
450 827-2512

DISTRIBUTIONS RICHARD BOUTIN INC.
15, rue Industrielle
Ste-Claire
GOR 2V0
418 883-4258

ENTREPRISES SERBER ENR.
6707, rang 5
Beaulac-Garthby
GOY 1B0
418 449-1558

FERME C.M.J.I ROBERT INC.
1105, Petite caroline
Rougemont
JOL 1M0
450 469-3090

PIERRE DAGENAIS ET FILS INC.
463, rue Notre-Dame
C.P 547
St-Chrysostome
JOS 1R0
514 387-4323

TRANSPOM HUSEREAU
215, rang Ste-Sophie
Oka
JON 1E0
450 479-6609

VERGER DU MINOT INC.
376, chemin Covey
Hill
Hemmingford
JOL 1H0
450 247-3111

VERGERS DU MONASTÈRE INC.
1105, Petite Caroline
Rougemont
JOL 1M0
450 469-3153

VERGERS LAFRANCE INC.
1473, chemin
Principal
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 491-7859

VERGERS LEAHY INC.
1772, route 209
Franklin Centre
JOS 1E0
450 827-2544

VERGERS THOMSON INC.
460, de la Montagne
St-Paul d'Abbotsford
JOE 1A0
450 379-2020

Regroupements régionaux

MAISON DE LA POMME INC.
32, route 237 Nord
Frelighsburg
JOJ 1C0
450 298-5275

POMICO INC.
348, rue Principale
Ste-Cécile-de-Milton
JOE 2C0
450 378-3484